



7^e édition

Défi Nature

Sport Adapté

Saint Jean de Monts



UNIS DANS L'EFFORT

14 au 16 septembre

BASE NAUTIQUE / PLAN D'EAU / EXPLORA PARC



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION	1
LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION	2
LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE SPORT ADAPTÉ PAYS-DE-LA-LOIRE	3
LE MOT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS-DE-LA-LOIRE.....	4
LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE	5
LE MOT DU MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS.....	6
PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS	7
COMITÉ D'ORGANISATION.....	8
INFORMATIONS GÉNÉRALES	9
INFORMATIONS TECHNIQUES	13
FICHE ASSOCIATION.....	14
FICHE D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES	15
FICHE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES.....	16
FICHE RÉCAPITULATIVE POUR VALIDATION DES INSCRIPTIONS.....	17
ANNEXES	18
ANNEXE 1 : LISTE DES HÉBERGEMENTS.....	18
ANNEXE 2 : RÈGLEMENT DU DÉFI NATURE SPORT ADAPTÉ.....	19
ANNEXE 3 : RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS.....	20
ANNEXE 4 : RIB FFSA DÉFI NATURE	24
PARTENAIRES DU DÉFI NATURE SPORT ADAPTÉ 2021.....	25

LE MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

« C'est avec une grande joie que j'ai le plaisir de vous donner rendez-vous du 14 au 16 septembre 2021 à Saint-Jean-de-Monts pour la 7e édition du Défi nature Sport Adapté.

Très attendu – après l'annulation de l'édition 2020 à cause de la Covid-19 – ce Défi nature s'installe enfin dans la cité balnéaire vendéenne ; il permettra à la fois de mobiliser les associations et les établissements de la région et de proposer au plus grand nombre un rendez-vous loisir national de qualité.

Organisé par la FFSA et le CDSA de Vendée – qui avait déjà mis en place de main de maître le championnat de France de tennis à la Roche-sur-Yon en 2019 – ce rendez-vous devrait en effet tenir toutes ses promesses de convivialité en permettant aux licenciés, ne voulant ou ne pouvant pas participer à un rendez-vous compétitif, de vivre ensemble – quels que soient leurs désirs, leurs capacités et leurs besoins – la passion du sport.

Le principe du DNSA demeure inchangé : les équipes, composées de 6 sportifs et de 1 à 3 accompagnateurs, participent à des activités sous forme de défis : découverte, santé, performance. Les participants pourront donner le meilleur d'eux-mêmes en canoë-kayak, course d'orientation, randonnée pédestre, sarbathlon, tir à l'arc et en stand up paddle. Ils pourront également s'initier au surf, au trimaran, au char à voile, à l'accrobranche, à l'équitation, sans oublier un club de plage qui proposera du mölkky, un parcours du combattant, des jeux de raquette et du beach volley. Ils pourront également tester leur condition physique sur le stand Sport Santé ou faire un passage sur l'Espace prévention santé et détection afin de rencontrer un médecin, un podologue, un opticien ainsi qu'une diététicienne.

Je souhaite à tous les participants, qu'ils soient sportifs ou accompagnateurs, un excellent Défi nature Sport Adapté, empreint de la joie d'enfin se retrouver et de pouvoir à nouveau partager les valeurs que défend notre fédération. »



Marc TRUFFAUT

Président du Comité d'Organisation
Président de la Fédération Française
du Sport Adapté

LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

« Nous sommes très fiers d'accueillir dans notre département la 7^e édition du Défi Nature Sport Adapté, du 14 au 16 septembre 2021.

Après avoir organisé le Championnat de France de Tennis Sport Adapté en juin 2019 à La Roche-sur-Yon, nous sommes heureux de contribuer à la mise en place de cet évènement avec la ville de Saint-Jean-de-Monts, un lieu d'accueil idéal, entre plage, mer, lac et forêt.

Ce défi nature 2021, très attendu puisque l'édition 2020 a malheureusement dû être annulée à cause de la situation sanitaire, s'annonce riche en émotions, en rencontres et en moments conviviaux.

Pendant 3 jours, les sportifs originaires de toute la France vont pouvoir profiter d'un vent de liberté, après de nombreux mois d'attente.

Activités nautiques ou en forêt, activités d'endurance ou de précision... Grâce à la richesse et à la diversité des activités proposées, chacun pourra prendre du plaisir et s'épanouir !

Nous vous attendons donc nombreux pour partager des moments forts et inoubliables lors de cette édition Vendéenne ! »



Jean-Pierre PEAUD
Vice-président du Comité d'Organisation
Président du Comité Départemental Sport
Adapté de Vendée

LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE SPORT ADAPTÉ PAYS-DE-LA-LOIRE

« Cher(e)s Sportif(ve)s, Bénévoles, Accompagnant(e)s,

L'acceptation et l'inclusion de la différence doit rester une priorité surtout en cette période sanitaire et nous continuons de travailler ensemble pour que le sport puisse jouer tout son rôle social et sa fonction intégrative eu sein de notre territoire.

La Ligue de Sport Adapté des Pays-de-la-Loire est heureuse de s'associer au Comité départemental de Sport Adapté de Vendée, soutenu aussi par la Fédération Française du Sport Adapté, dans le cadre du Défi Nature Fédéral.

Leur dynamique au sein du Comité se concrétise notamment par l'organisation de cette belle manifestation. Leurs expériences et leurs mobilisations sont le gage d'une organisation rigoureuse aussi bien des aspects sportifs que des animations associées.

Nous sommes honorés d'être parmi vous pour que cet événement national soit avant tout fournisseur d'émotions et de joies auprès de notre public, et nous nous réjouissons de pouvoir partager à nouveau avec vous tous, ces jours d'intenses émotions au service du Sport Adapté Ligérien.

Au plaisir de vous accueillir dans les Pays-de-la-Loire et en Vendée.

Sportivement solidaire »



Vincent LHOSTE
Président de la Ligue Sport
Adapté des Pays-de-la-Loire

LE MOT DU CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS-DE-LA-LOIRE

« La Région Pays-de-la-Loire est heureuse d'accueillir le 7^e Défi Nature Sport Adapté à Saint-Jean-de-Monts.

Pendant trois jours, cet évènement sera l'occasion de venir soutenir et encourager nos sportifs en situation de handicap mental et psychique. Ce défi nature, c'est aussi l'expression de valeurs fortes comme la solidarité, le dépassement de soi et le sens du collectif.

La Région Pays-de-la-Loire tient à saluer et remercier tous les organisateurs, les bénévoles et les participants engagés aux côtés de la Fédération Française du Sport Adapté, du Comité Départemental du Sport Adapté de Vendée et de la Ville de Saint-Jean-de-Monts pour faire de cette belle rencontre sportive une réussite. Grâce à cette aventure collective, vous contribuez à faire de notre territoire une région qui offre à chacun sa place.

Très beau défi nature à tous ! »

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE

« Le Conseil départemental est heureux de s'associer à cette nouvelle édition du Défi Nature Sport Adapté, qui aura lieu cette année en Vendée, à Saint Jean de Monts, du 14 au 16 septembre.

Cet évènement, devenu un rendez-vous incontournable du calendrier national, permet aux licenciés de la Fédération Française du Sport Adapté de concourir par équipe à de multiples activités nature. Course d'orientation, tir à l'arc, aviron, golf... sont autant de disciplines qu'ils pourront découvrir et pratiquer à cette occasion.

Je remercie chaleureusement Marc Truffaut, Président de la Fédération Française du Sport Adapté, qui porte cet évènement, ainsi que Jean-Pierre Peaud, Président du Comité départemental du Sport Adapté de Vendée. Leur engagement et leur dévouement auprès des personnes en situation de handicap mental et psychique permettent à chacun de s'épanouir pleinement par le sport.

À toutes et à tous, je vous souhaite un excellent Défi Nature et bon séjour dans notre magnifique département. »



Le président du Conseil
départemental de la Vendée

LE MOT DU MAIRE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

« Chers sportifs,

Au nom des Montois, des services de la Ville et des élus, je serai particulièrement honorée de vous accueillir au sein de Saint-Jean-de-Monts lors du Défi Nature 2021.

Notre commune rayonne par le sport, à travers une offre diversifiée fondée sur nos atouts naturels, nos équipements structurants et nos événements d'envergure.

À Saint-Jean-de-Monts, les agents municipaux et les élus agissent pour que les activités sportives soient un moyen de s'épanouir en tant que citoyen. Jeunes ou plus âgés, amateurs ou professionnels, valides ou porteurs d'un handicap, quelles que soient les conditions de ressources : le sport doit être accessible à tous. C'est ainsi que nos 27 associations sportives bénéficient d'un accès gratuit aux infrastructures.

Preuve en est de notre engagement en la matière, nous avons déjà développé des événements en collaboration avec la Fédération Française Handisport ou du Sport Adapté.

Nous sommes engagés à travers le label "Terre de Jeux 2024" pour promouvoir les Jeux Olympiques ou Paralympiques.

Nous avons noué des partenariats avec des sportifs de renom comme Gwladys Lemoussu, triple championne de France, vice-championne du monde et médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 2016 de paratriathlon.

Défi découverte, défi santé ou défi performance : venez fixer vous-même vos objectifs, les relever, vous amuser et porter les participants, autant que les spectateurs, vers un avenir plus respectueux et toujours plus sportif.

La base nautique, le site Forestier de la Parée Jésus, le plan d'eau municipal, le Palais des Congrès Odyssea mais aussi notre patrimoine naturel, entre mer, marais, dune et forêt, seront de formidables terrains de jeux et de fête.

Les services de la Ville et particulièrement celui des sports, la SEML Saint Jean Activités et les élus sont enjoués de pouvoir vous recevoir en collaboration avec la Fédération Française de Sport Adapté et les différents partenaires.

Rendez-vous du 14 au 16 septembre !

Veillez recevoir, chers sportifs, mes salutations distinguées. »



PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MONTS

Située sur le littoral vendéen, entre mer, marais et forêt, Saint-Jean-de-Monts est une ville balnéaire de 8 900 habitants qui offre un cadre de vie agréable et une destination touristique d'exception grâce à son patrimoine naturel, ses multiples infrastructures sportives et culturelles ainsi que ses événements d'envergure. Face à l'île d'Yeu, à 75 km au sud de Nantes, Saint-Jean-de-Monts est la Commune phare de la Côte de Lumière avec ses 2 300 heures d'ensoleillement par an ! Preuve de son attrait, elle est la deuxième commune du littoral français en capacité d'accueil touristique, réalisant 20% du chiffre d'affaires touristique de la Vendée. Venez profiter de sa longue plage de sable fin de plus de 8 kilomètres en pente douce et réputée pour la qualité de ses eaux de baignade qui fait le bonheur des familles. Découvrez l'estacade, ce grand ponton en bois de 400m de long qui surplombe la mer, qui est autant un lieu de promenade très apprécié que l'un des emblèmes de la commune.

À Saint-Jean-de-Monts, bénéficiez aussi d'un marché très prisé, de nombreux équipements de loisirs sportifs et culturels (Palais des Congrès, base nautique, thalassothérapie, casino, parc de loisirs en forêt, etc.) ou encore de ses 6 000 hectares d'espaces naturels, entre forêt, marais et dunes. Son environnement privilégié et ses équipements lui permettent d'ailleurs d'accueillir chaque année de grands événements sportifs et culturels (festival équestre, triathlon, tournoi de football version plage, concerts, etc.). Pour découvrir la commune, une palette de moyens de déplacement s'offre à vous : vélo ou rosas pour emprunter les 42 kilomètres de pistes cyclables, à pied avec les nombreux sentiers de randonnées, à cheval en utilisant les pistes équestres en forêt. La Base Nautique vous permet également de pratiquer le surf, le char à voile et de nombreux autres sports de glisse. Saint-Jean-de-Monts possède donc de nombreux atouts qui font d'elle la station familiale par excellence depuis de nombreuses années !



COMITÉ D'ORGANISATION

Président

Marc TRUFFAUT

Vice-président

Jean-Pierre PEAUD

Direction fédérale

Laurence JOUCLAS
Jeremy RABU

Responsable des finances

Christine GHYS

Responsable coordination/logistique

Pauline MORICEAU

Responsable de la commission développement durable

Laurence JOUCLAS
Jeremy RABU

CONTACT

Jeremy RABU
Chargé de mission – Événementiel sportif

FFSA
3 rue Cépré – 75015 – Paris

01 42 73 90 16

07 82 74 47 56

definature@sportadapte.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Conditions de participation

Le Défi Nature Sport Adapté est ouvert aux licenciés FFSA, compétitifs et non compétitifs, sans contre-indications médicales pour les disciplines proposées, et aux licenciés « autre pratiquant » pour les accompagnateurs. La licence découverte est également possible pour cet événement.

Cette manifestation ayant pour but de faire pratiquer des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et des personnes valides, la participation se fait par équipes de 6 sportifs accompagnés sur le site par un, deux ou trois accompagnateurs. Les structures souhaitant licencier leurs sportifs doivent se rapprocher d'un club ou du comité départemental FFSA présents sur leur territoire.

La licence 2020-2021 est encore valable pour cet événement.

Merci de prendre note de l'information suivante concernant les activités aquatiques :

Arrêté du 9 septembre 2015 relatif aux conditions préalables de pratique dans les établissements d'activités physiques et sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du code du sport.

Pour participer aux activités nautiques proposées au défi nature, chaque équipe devra joindre au dossier d'inscription, et ce pour chaque sportif :

- 1) Une attestation de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger. Lorsque le pratiquant n'a pas la capacité juridique, son représentant légal atteste de cette capacité
ou
- 2) Un certificat qui mentionne la réussite au test d'aisance aquatique

Ce test permet de s'assurer que le pratiquant est apte à :

- Effectuer un saut dans l'eau ;
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant cinq secondes ;
- Réaliser une sustentation verticale pendant cinq secondes ;
- Nager sur le ventre pendant vingt mètres ;
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Ce test peut être réalisé avec ou sans brassière de sécurité.



Possibilité de passer le test d'aisance aquatique le mardi 14 septembre, à partir de 14h30 jusqu'à 18h00, au Plan d'eau municipal de Saint-Jean-de-Monts, situé à environ 600m/7 minutes à pied du point d'accueil.
Merci de préciser votre heure d'arrivée et le nombre de sportifs concernés lors de votre retour du dossier d'inscription.

2. Restauration

La restauration sera assurée par l'organisateur. Toutes les équipes mangeront sur place : au Palais des Congrès ODYSSEA, 67 Esplanade de la Mer, 85160 Saint-Jean-de-Monts, le 14/09 de 19h00 à 21h00 et le 15/09 de 12h00 à 14h00 puis de 19h30 à 23h00 pour la soirée de gala, si celle-ci est possible compte tenu de la situation sanitaire. Les paniers repas pour le déjeuner du 16/09 seront distribués à la Base Nautique, 11 Avenue de l'Estacade, 85160 Saint-Jean-de-Monts.

Le Palais des Congrès est situé à environ 1,5 kilomètres du site d'accueil des activités (moins de 10 minutes en voiture, 20 minutes à pied).

3. Tarif d'inscription

Le tarif d'inscription comprend la pratique et l'encadrement de toutes les activités souhaitées ainsi que l'ensemble de la restauration (sauf les petits déjeuners).

Le tarif ne comprend pas : l'hébergement et le transport.

4. Hébergement

Une liste d'hôtels est fournie en annexe 1 de ce dossier afin que vous puissiez les contacter directement pour réservation. **Comme vous pourrez le voir dans la liste « Campings », deux d'entre eux proposent des offres spéciales Défi nature Sport Adapté.**

5. Transport

Les différents sites de pratique des activités (base nautique, plan d'eau municipal, forêt) sont situés environ à équidistance les uns des autres (environ 650 mètres, soit moins de 10 minutes à pied).

Le roulement des activités sera organisé de sorte que les équipes aient le temps de se déplacer, sans se précipiter, vers leur prochaine activité.

Si des équipes souhaitent, sur leurs temps libres, faire des activités hors de l'événement (baignade en mer, marche en forêt, etc.), les accompagnateurs sont responsables de leur groupe.

6. Espace prévention santé

Comme cela est le cas depuis l'édition 2017, un espace prévention santé, mis en place avec le partenaire principal de la FFSA, Malakoff Humanis, sera mis en place sur cet événement, toute la journée du mercredi.

Vous pourrez trouver sur cet espace différents ateliers de dépistage et de bilan santé animés par des professionnels du secteur médical et/ou paramédical (médecin généraliste ou médecin du sport, diététicien et/ou nutritionniste, kinésithérapeute, ergothérapeute ou encore des opticiens).

De plus, des ateliers santé comprenant des tests de condition physique seront animés par des Conseillers Techniques Fédéraux de la FFSA dans le cadre du programme « Bouger pour le Sport Adapté ».

7. Développement durable

La FFSA s'étant engagée dans une démarche écoresponsable sur les événements qu'elle organise, c'est pourquoi plusieurs actions seront mises en place. De nombreux points d'eau seront disponibles et accessibles sur l'événement, c'est pourquoi nous demandons à tous les participants (sportifs, accompagnateurs, bénévoles, organisateurs, etc.) d'apporter leur propre gourde. En effet, dans un but de limiter la production de déchets lors de l'événement, nous ne distribuerons pas de bouteilles d'eau.

8. Accès



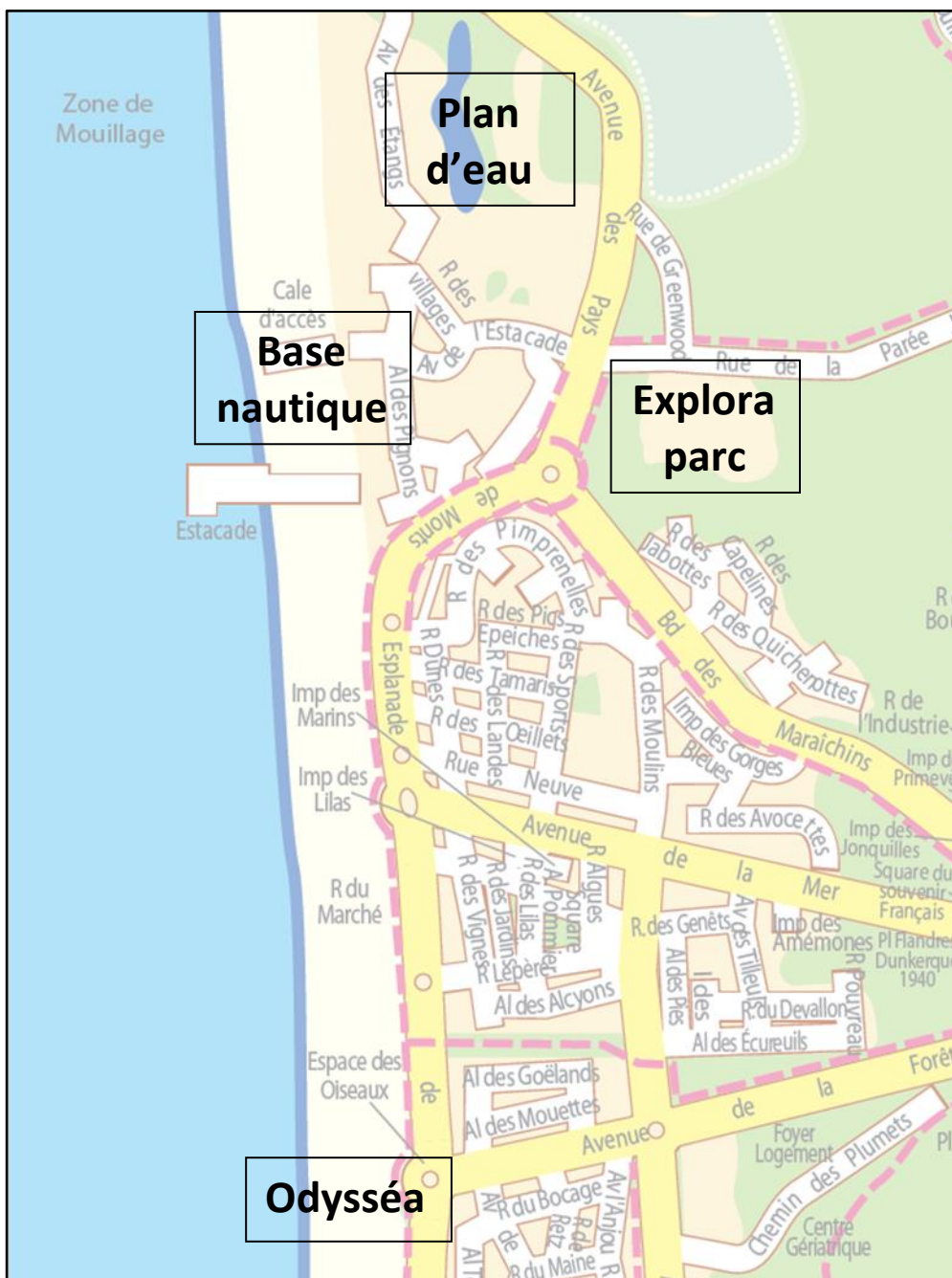
Par la route :

- Accès par les autoroutes A83 et A87, puis par les départementales D753, D205, D51 et D38



Par le train :

- En TGV jusqu'à la gare de Nantes, puis en TER jusqu'à la gare SNCF de Challans, puis le bus ligne régionale 12 arrêt Saint-Jean-de-Monts – Odyssée-Congrès



9. Retour des dossiers d'inscription

Pour des soucis d'organisation, les dossiers sont à retourner à l'adresse suivante (par voie postale ou par mail)
au plus tard le vendredi 16 juillet 2021 :

FFSA
À l'attention de Jeremy RABU
Défi Nature Sport Adapté 2021
3 rue Cépré - 75015 - Paris
definature@sportadapte.fr

Nous vous remercions de privilégier le retour des inscriptions par mail.

INFORMATIONS TECHNIQUES

1. Programme prévisionnel

MARDI 14 SEPTEMBRE

- À partir de 14h00 : Accueil des équipes à la Base Nautique
- 14h30 – 18h00 : Test d'aisance aquatique **au Plan d'eau municipal (Optionnel)**
- 14h30 – 18h00 : Pratique d'activités de découvertes à la Base Nautique
- 18h30 – 19h00 : Réunion d'information **au Palais des Congrès ODYSSEA**
- 19h00 – 21h00 : Diner **au Palais des Congrès ODYSSEA**

MERCREDI 15 SEPTEMBRE

- 9h00 – 12h00 : Pratique des activités et ateliers prévention santé à la Base Nautique
- 12h00 – 14h00 : Déjeuner **au Palais des Congrès ODYSSEA**
- 14h00 – 18h00 : Pratique des activités et ateliers prévention santé à la Base Nautique
- 19h30 – 23h00 : Soirée de gala **au Palais des Congrès ODYSSEA (si possible en fonction de la situation sanitaire au moment de l'événement)**

JEUDI 16 SEPTEMBRE

- 9h00 – 11h30 : Pratique d'activités ludiques à la Base Nautique
- 10h00 – 11h30 : Distribution des paniers-repas à la Base Nautique
- 12h00 : Fin de l'événement

2. Rappel du règlement

Retrouvez le règlement général du Défi Nature Sport Adapté en annexe 2, ainsi que les règlements par activités en annexe 3.

FICHE ASSOCIATION

À retourner au plus tard le vendredi 16 juillet 2021

<u>N° Affiliation FFSA :</u>	<u>Nom de l'Association ou de l'établissement :</u>
<u>Adresse postale :</u>	
<u>Nom et coordonnées du responsable de l'équipe :</u>	
<u>Téléphone :</u>	<u>Adresse mail :</u>

FORMULES D'INSCRIPTION :

<u>Formules</u>	<u>Prix Unitaire</u>	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
FORFAIT SPORTIF (4 repas dont la soirée de gala)	70€		
FORFAIT ACCOMPAGNATEUR (4 repas dont la soirée de gala)	50€		

Montant total : euros

De préférence par virement bancaire **(voir RIB en annexe 4)**

ou

Par chèque à l'ordre de : **FFSA Défi Nature 2021**

N° de Chèque :

Nom de la banque :

LIEU :

DATE :

Signature du responsable

FICHE D'ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

À retourner au plus tard le vendredi 16 juillet 2021

N° Affiliation :			
Nom de l'association ou de l'établissement :			
Nom du responsable d'équipe : (1 par équipe)			
N° Téléphone portable du responsable d'équipe :			
Heure d'arrivée prévue le mardi 14/09 :		Heure de départ prévue le jeudi 16/09 :	

	N° Licence	Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe	Pointure
<u>Sportif 1</u>						
<u>Sportif 2</u>						
<u>Sportif 3</u>						
<u>Sportif 4</u>						
<u>Sportif 5</u>						
<u>Sportif 6</u>						
<u>Accompagnateur 1</u>						
<u>Accompagnateur 2</u>						
<u>Accompagnateur 3</u>						

FICHE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Cocher les cases correspondantes :

3 activités défi minimum, 6 maximum + activités facultatives

Veillez noter qu'il est possible de s'inscrire sur des défis différents suivant les activités.

<u>Défi Découverte</u>		<u>Défi Santé</u>		<u>Défi Performance</u>	
Course d'orientation		Course d'orientation		Course d'orientation	
Kayak		Kayak		Kayak	
Randonnée pédestre		Randonnée pédestre		Randonnée pédestre	
Sarbatlon		Sarbatlon		Sarbatlon	
Stand up paddle		Stand up paddle		Stand up paddle	
Tir à l'arc		Tir à l'arc		Tir à l'arc	

Activités facultatives

(Les cases sont noires lorsque l'activité n'est pas disponible le jour indiqué)

	<u>Mardi après-midi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi matin</u>
Accrobranche			
Char à voile			
Équitation			
Surf			
Trimaran			

Pour information, un club de plage éphémère sera mis en place tous les jours de l'événement avec des activités en accès libre telles que le beach volley, le mölkky ou encore le swin golf.

FICHE RÉCAPITULATIVE POUR VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de l'équipe doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

À retourner au plus tard le **vendredi 16 juillet 2021** :

- La fiche association
- La (Les) fiche(s) d'engagement des équipes
- La (Les) fiche(s) des activités proposées
- La participation financière (le règlement complet)

L'ensemble de ces documents sont à retourner à :

FFSA
À l'attention de Jeremy RABU
Défi Nature Sport Adapté 2021
3 rue Cépré, 75015 PARIS
[**definature@sportadapte.fr**](mailto:definature@sportadapte.fr)

À avoir sur soi impérativement pendant la manifestation :

- Les licences de tous les participants en cours de validité
- Les photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- Les ordonnances pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la manifestation.

PS : La personne qui inscrit les sportifs, si elle n'est pas présente pendant l'événement, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant la manifestation.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES HÉBERGEMENTS

Nous avons recensé la liste des possibilités d'hébergements par type (campings, hôtels et résidences de vacances) que vous pouvez consulter et télécharger via le lien suivant :

<https://drive.google.com/drive/folders/15u2euAL6fVyconpsxM5yZld3kiRQruTx?usp=sharing>

Comme vous pourrez le constater, deux campings proposent des offres spéciales pour l'événement :

- Le camping Campéole les Sirènes, situé à 4 km environ du point d'accueil de l'événement ;
- Le camping la Prairie, situé à 2,7 km environ du point d'accueil de l'événement.

N'oubliez de préciser lors de votre prise de contact avec ces deux établissements que vous participez au Défi nature Sport Adapté.

Pour toutes questions ou demandes d'informations au sujet des hébergements à Saint-Jean-de-Monts, nous vous invitons à contacter directement l'Office de tourisme dont voici les coordonnées :

Office de tourisme de Saint-Jean-de-Monts
67, esplanade de la mer, 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS
02 72 78 80 80
accueil.sjdm@paysdesaintjeandemonts.fr

ANNEXE 2 : RÈGLEMENT DU DÉFI NATURE SPORT ADAPTÉ

Le Défi Nature Sport Adapté (DNSA) est une manifestation nationale de loisirs. Il est composé de plusieurs sports de nature, se pratiquant en plein air et en milieu naturel. Il se compose de 3 défis différents :

- Le défi découverte : Il permet de découvrir une activité que l'équipe n'a jamais pratiquée. Le niveau technique est très accessible et le temps de pratique d'environ 30 minutes par activité.
- Le défi Santé : Il permet de s'adonner à une activité, déjà pratiquée ou non, avec un objectif de durée et de régularité. Le niveau technique est accessible et le temps de pratique est d'environ 1 heure.
- Le défi performance : Il permet de se faire plaisir dans une activité que l'équipe a déjà pratiquée. Le niveau technique peut être élevé tout en restant abordable et l'activité doit se dérouler avec une contrainte de temps et/ou de points à réaliser.

NB :

- **Veillez noter qu'il est possible de s'inscrire sur des défis différents suivant les activités.**
- **Le temps de pratique peut varier en fonction du nombre d'équipes inscrites sur chaque activité.**

Une liste non exhaustive d'activités sports de nature est proposée et l'organisateur choisira 6 activités dans lesquelles chacun des défis sera proposé. Chaque équipe devra s'inscrire sur un défi qui lui correspond dans les activités proposées (minimum 3 activités sur l'ensemble des activités proposées). L'organisateur aura la possibilité de proposer des activités sports de nature facultatives d'initiation (hors défis) en fonction des possibilités qu'offre le site.

Cette manifestation ayant pour but de faire pratiquer des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique et des personnes valides, chaque équipe est constituée de 7 à 9 personnes : 6 sportifs et 1, 2 ou 3 accompagnateurs. Un carton de participation sera remis à chaque équipe. Sur ce carton sont stipulées les activités sélectionnées et les défis choisis. Lorsque l'équipe se présentera sur l'activité, les participants devront réaliser le défi dans son intégralité pour que celui-ci soit validé pour l'équipe.

NB :

- Chaque participant devra être licencié à la FFSA :
 - Pour les sportifs : licence adulte ou jeune, compétitive ou non compétitive ou licence découverte
 - Pour le(s) accompagnateur(s) réalisant les défis : licence autre pratiquant ou licence découverte
- Si besoin, l'équipe pourra être soutenue par des accompagnateurs supplémentaires dont les résultats ne seront pas intégrés dans la validation du défi
- Des regroupements de plusieurs clubs peuvent être faits pour constituer une équipe

Le Défi Nature Sport Adapté est relevé par l'équipe si elle a atteint les objectifs qu'elle s'est elle-même fixée à son inscription.

Le matériel nécessaire aux activités devra être fourni par l'organisateur. Les équipes peuvent apporter leur propre matériel. L'accompagnateur devra se munir d'un équipement minimum obligatoire constitué d'un sac à dos avec de l'eau, des aliments glucidiques et des vêtements chauds pour les sportifs ainsi que d'un téléphone portable.

Le nombre total d'équipe est limité afin de garantir une certaine qualité et convivialité dans le déroulement de la manifestation.

ANNEXE 3 : RÈGLEMENT DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS IMPOSÉES

1. Course d'orientation

Défi découverte :

Ce défi consiste à découvrir la course d'orientation en réalisant un parcours d'initiation mixant l'utilisation de photos du site pour identifier les postes et l'utilisation de jalons pour suivre un itinéraire en toute sécurité, tout en utilisant une carte pour s'initier à la relation terrain/carte. Les équipes progressent sur le parcours en groupe. La carte utilisée est simplifiée, le parcours est en étoile et l'équipe revient au point de départ pour faire valider sa balise avant de repartir sur une autre. Le Défi est validé si l'équipe réussit à trouver 6 balises.

Défi santé :

Ce défi consiste à réaliser un parcours d'orientation avec une carte simplifiée afin de permettre aux participants de rentrer dans la logique de cette activité. Le parcours est en étoile et l'équipe revient au point de départ après chaque balise trouvée pour la valider et repartir sur une autre. Le parcours comprend diverses dénivellations, distances et nécessite de faire des choix sur l'itinéraire le plus approprié pour l'équipe. Le défi est validé si l'équipe réussit à trouver 6 balises.

Défi performance :

Ce défi consiste à réaliser un parcours d'orientation avec une carte simplifiée afin de permettre aux participants de rentrer dans la logique de cette activité. Le parcours est en étoile et l'équipe revient au point de départ après chaque balise trouvée pour la valider et repartir sur une autre. Le parcours comprend diverses dénivellations, diverses distances, et nécessite de faire des choix sur l'itinéraire le plus approprié pour l'équipe. Le défi est validé si l'équipe réussit à trouver 6 balises en moins de 45 minutes.

2. Kayak

Défi découverte :

Sous les consignes d'un moniteur, l'équipe doit effectuer un parcours ludique mettant en avant différentes notions. L'équilibre : monter dans un kayak, se tenir assis, à genoux, debout. La propulsion : se déplacer avec ses mains puis avec l'utilisation de la pagaie, aller jusqu'à une bouée et revenir au bord. La conduite : être capable d'avancer, de reculer avec son kayak et de faire un tour complet. L'ensemble du parcours sera réalisé à proximité immédiate de la berge. Pour ceux qui ne peuvent pas ou ne souhaite pas naviguer seul, il sera possible de monter en bateau double avec son encadrant.

Le défi est remporté si l'équipe réalise la totalité du parcours.

Défi santé :

Ce défi consiste à réaliser un parcours autour de trois bouées positionnées sur le lac pour une distance d'environ 500 mètres sans contrainte de temps. L'équipe part en groupe, réalise le parcours et revient sur la berge ensemble.

Le défi est validé si l'équipe réalise la totalité du parcours.

Défi performance :

Ce défi consiste à réaliser un parcours sous forme de relais parsemé de bouées. Chaque bouée devra être touchées soit par l'avant du kayak, soit par l'arrière, soit par l'un des côtés afin de valider chacune des étapes et revenir à la berge pour passer le relais à son coéquipier.

Le défi est validé si tous les relayeurs de l'équipe réalisent le parcours.

3. Randonnée pédestre

Défi découverte :

Ce défi consiste à réaliser une randonnée pédestre sans difficulté particulière, sans dénivelé et sur des chemins faciles d'accès (type chemin carrossable). La distance sera d'environ 3 kms. Un carton sera remis à chaque sportif pour le faire poinçonner à chaque kilomètre parcouru. Chaque kilomètre sera toujours visible par les sportifs.

Défi santé :

Ce défi consiste à réaliser 5 kilomètres en marche nordique (avec des bâtons) et réaliser des changements d'allure matérialisés le long du parcours. Les changements d'allures sont matérialisés sur le terrain par des pictogrammes. Le défi est relevé si l'équipe réalise la boucle entièrement en restant groupée.

Défi performance :

Ce défi consiste à réaliser la même boucle que le défi santé, avec ou sans bâtons, et en moins de 45 minutes. Cette contrainte temporelle implique que les sportifs devront être en mesure de marcher à une allure soutenue, tout en devant gérer les différents obstacles du parcours (montés, descentes, franchissement de tronc d'arbre, racines apparentes...).

4. Sarbathlon

Défi découverte :

Sur le principe d'un biathlon, l'équipe doit réaliser 2 tours d'une boucle de marche d'environ 800m. Cette boucle se termine par le passage sur un pas de tir à la sarbacane. Au premier passage, les sportifs devront tirer en position assise, au deuxième passage, les tirs se feront debout. Chaque sportif devra tirer 3 flèches à chacun de ses passages sur le pas de tir. Avant de débiter l'épreuve, les sportifs peuvent s'exercer au tir à la sarbacane pendant 15'. Les tirs s'effectuent sur des distances réduites (2m50) et des cibles relativement grandes (feuilles A3) afin de mettre les participants en réussite. Le Défi est validé si l'équipe réalise 2 tours de circuit et passe la ligne groupée.

Défi santé :

Sur le principe d'un biathlon, l'équipe doit réaliser 4 tours d'une boucle de marche d'environ 800m. Cette boucle se termine par le passage sur un pas de tir à la sarbacane. Au premier et troisième passage, les sportifs devront tirer en position assise, au deuxième et quatrième passage, les tirs se feront debout. Chaque sportif devra tirer 3 flèches à chacun de ses passages sur le pas de tir. Avant de débiter l'épreuve, les sportifs peuvent s'exercer au tir à la sarbacane pendant 15'. Les tirs s'effectuent sur des distances réduites (2m50) et des cibles relativement grandes (feuilles A3) afin de mettre les participants en réussite. Le Défi est validé si l'équipe réalise 4 tours de circuit et passe la ligne groupée.

Défi performance :

Sur le principe d'un biathlon, l'équipe doit réaliser 4 tours d'une boucle de marche d'environ 800m. Cette boucle se termine par le passage sur un pas de tir à la sarbacane. Au premier et troisième passage, les sportifs devront tirer en position assise, au deuxième et quatrième passage, les tirs se feront debout. Chaque sportif devra tirer 3 flèches à chacun de ses passages sur le pas de tir. Chaque fléchette qui manque la cible entraînera l'obligation de réaliser une boucle de pénalité de 50m. Avant de débiter l'épreuve, les sportifs peuvent s'exercer au tir à la sarbacane pendant 15'. Les tirs s'effectuent sur des distances réduites (2m50) et des cibles relativement petites (feuilles A5). Le défi est validé si l'équipe réalise 4 tours en moins de 45 mn, le chronomètre est arrêté sur le 6ème concurrent.

5. Stand-up paddle

Défi découverte :

Au début du défi, un petit temps d'échauffement spécifique et explicatif des consignes et techniques pour la pratique du stand-up paddle aura lieu. Ce défi consiste, sous les consignes d'un moniteur, à ce que l'équipe effectue un parcours ludique mettant en avant différentes notions :

- L'équilibre : monter sur un paddle, se mettre en position assis, sur les genoux et debout ;
- La propulsion : se déplacer avec les mains, puis avec l'utilisation d'une pagaie ;
- La conduite : être capable d'avancer jusqu'à une bouée définie au préalable et revenir sur la berge.

Le défi est validé si l'ensemble de l'équipe réalise la totalité du parcours.

Défi santé :

Au début du défi, un petit temps d'échauffement spécifique et explicatif des consignes et techniques pour la pratique du stand-up paddle aura lieu. Ce défi consiste à réaliser un aller-retour sous forme de relais. Il s'agit d'aller toucher la bouée de son choix avec le paddle ou la pagaie, puis revenir sur la berge pour passer le relais à son coéquipier.

Le défi est validé si l'ensemble de l'équipe réalise la totalité du relais.

Défi performance :

Au début du défi, un petit temps d'échauffement spécifique et explicatif des consignes et techniques pour la pratique du stand-up paddle aura lieu. Ce défi consiste à réaliser, sous forme de relais, un parcours parsemé de bouées. Chaque participant devra effectuer le parcours en touchant toutes les bouées avec le paddle ou la pagaie, puis revenir à la berge pour passer le relais à son coéquipier.

Le défi est validé si l'ensemble de l'équipe réalise la totalité du relais en moins de 45 minutes.

6. Tir à l'arc

Défi découverte :

Au début du défi, un petit temps explicatif des techniques de tir à l'arc est prévu, ainsi qu'un temps d'échauffement d'une durée maximum de 15 minutes. L'équipe se trouve à une distance de 8 m de la cible sur laquelle est fixée un blason de 80 cm de diamètre. Chaque sportif tire successivement 3 flèches. Une fois que toute l'équipe a tiré, le calcul des points est effectué. Le défi est validé si chaque membre de l'équipe tire ses 3 flèches.

Défi santé :

Au début du défi, un petit temps explicatif des techniques de tir à l'arc est prévu, ainsi qu'un temps d'échauffement d'une durée maximum de 15 minutes. L'équipe se trouve à une distance de 10 m de la cible sur laquelle est fixée un blason de 80 cm de diamètre. Chaque sportif tire successivement 4 flèches. Une fois que toute l'équipe a tiré, le calcul des points est effectué. Le défi est validé si chaque membre de l'équipe tire ses 4 flèches.

Défi performance :

Au début du défi, un petit temps explicatif des techniques de tir à l'arc est prévu, ainsi qu'un temps d'échauffement d'une durée maximum de 15 minutes. L'équipe se trouve à une distance de 12 m de la cible sur laquelle est fixée un blason de 80 cm de diamètre. Chaque sportif tire successivement 5 flèches. Une fois que toute l'équipe a tiré, le calcul des points est effectué. Le défi est validé si chaque membre de l'équipe tire ses 5 flèches, et que sur le total de flèches tirées, la moitié ait atteint au moins la zone bleue.

Merci de noter que les organisateurs se donnent le droit d'adapter ces règlements et la durée des activités en fonction du nombre d'équipes inscrites sur chacune de celles-ci.

ACTIVITÉS FACULTATIVES ET EN ACCÈS LIBRE

Activités facultatives

Ces activités ne comptent pas dans les 3 activités minimum imposées.

1. **Accrobranche**

Une initiation à l'accrobranche sera proposée aux équipes qui se seront inscrites sur cette activité. **Disponible le mardi après-midi.**



2. **Char à voile**

Une initiation au char à voile sera proposée aux équipes qui se seront inscrites sur cette activité. **Disponible le mardi après-midi.**



3. **Équitation**

Des courtes balades sur la plage seront proposées aux équipes qui se seront inscrites sur cette activité. **Disponible le jeudi matin.**



4. **Surf**

Une initiation au surf sera proposée aux équipes qui se seront inscrites sur cette activité. **Disponible le jeudi matin.**



5. **Trimaran**

Une initiation au trimaran sera proposée aux équipes qui se seront inscrites sur cette activité. **Disponible le mardi après-midi et le jeudi matin.**



En plus de ces activités facultatives, un club de plage sera mis en place avec plusieurs activités qui seront disponibles en accès libre telles que le beach volley, le mölkky, le parcours du combattant ou encore le swin golf. **Disponible le mardi après-midi, le mercredi et le jeudi matin, sans inscription.**





RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire
FEDERATION FRANC SPORT ADAPTE

Domiciliation
**SG PARIS XV (03530)
164 RUE DE JAVEL
75739 PARIS**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	03530	00050315070	40

IBAN : FR76 3000 3035 3000 0503 1507 040
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

PARTENAIRES DU DÉFI NATURE SPORT ADAPTÉ 2021

Partenaires institutionnels



Partenaire principal



Partenaire officiel



Partenaires locaux

